



MAISON DES ASSOCIATIONS D'AMIENS MÉTROPOLE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025
Assemblée générale du 19 mai 2026

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

Préambule	3
I – LA MAAM	
A/ Gouvernance	4
B/ Équipe salariée	5
C/ Associations adhérentes	5
D/ Accueil et locaux	5
II – OUTILS ET RESSOURCES	
A/ Ressources aux habitants.	6
1/ Annuaire en ligne, fichier des associations	6
2/ Répertoires thématiques	6
3/ Annuaire AGORA	6
B/ Ressources aux associations	6
1/ Feuille de Lierre et newsletter	6
2/ Fiches et guides pratiques	7
3/ EVA- E-learning vie associative	7
4/ Appelaprojets.org	8
III – ACCOMPAGNEMENT	
A/ Accompagnements individuels	9
1/Primo-information aux créateurs d'association	9
2/Rendez-vous des associations	9
3/Dispositifs spécifiques vie associative en région	10
B/ Formation des bénévoles	11
IV – ÉVÉNEMENTS	
A/ Carrefour des Experts et Mécènes	13
B/ Salon des associations Agora.	13
C/ Rencontres de la vie associative d'Amiens.	15
V – JEUNESSE ET VIE ASSOCIATIVE	
A/ Promotion de l'engagement associatif	16
B/ Accompagnement et formation des jeunes à la vie associative	16
C/ Coopération et partenariats jeunesse.	17
VI – ENGAGEMENT BÉNÉVOLE	
A/ Partenariat Conseil départemental	18
B/ Valorisation des offres de bénévolat	19
VII – OBSERVATION	
A/ Observatoire Local de la Vie Associative (OLVA)	20
B/ Chantier Utilité sociale des maisons d'associations (RNMA)	20
VIII – COMMUNICATION	
A/ Identité et créations graphiques.	21
B/ Sites internet	22
C/ Réseaux sociaux.	22
D/ Presse et médias	23
IX – RÉSEAUX ET PARTENARIATS	
A/ Animation du réseau Guid'asso en département	25
B/ Numéris'asso	25
C/ Représentation et mise en réseau	26
D/ Les partenaires de la Maam.	28

RAPPORT FINANCIER 2025

I – BILAN	30
II – COMPTE DE RÉSULTAT	31

RAPPORT MORAL / D'ORIENTATION	32
--	----

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2025

Préambule

Centre de ressources de la vie associative, la Maison des associations d'Amiens Métropole (Maam) a pour mission de promouvoir la vie associative locale et d'accompagner les habitants, porteurs de projets, bénévoles et associations dans leurs évolutions et le développement de leurs activités.

En cohérence avec son projet associatif, la Maam poursuit son développement et franchit en 2025 plusieurs caps significatifs. **Agora connaît une nouvelle envergure en intégrant l'événement "Faites du sport"**, jusqu'alors porté par Amiens Métropole. Une évolution rendue possible grâce au soutien renforcé de cette dernière, qui confirme le rôle fédérateur de l'opération pour les associations du territoire et ses habitants.

La plateforme de formation en ligne **Eva** connaît également une évolution majeure avec l'ambition d'un déploiement à l'échelle nationale. Désormais co-portée par la Maam et le RNMA avec le soutien du Ministère, elle s'impose comme un outil de référence d'appui à la vie associative, avec à la clé un renforcement de l'équipe salariée dédiée.

En parallèle, les actions en faveur de la jeunesse et de l'engagement se consolident avec le renouvellement du financement de la CAF de la Somme pour quatre ans, pérennisant ainsi l'accompagnement à **l'engagement des 12-17 ans**, ainsi que le lancement d'**un moteur de recherche dédié au bénévolat**, en partenariat avec le Département de la Somme, facilitant la mise en relation entre habitants et associations.

Enfin, l'accompagnement reste au cœur de l'activité de la Maam avec près de **1 200 accompagnements** réalisés sur l'année, tous formats confondus, en appui sur l'expertise de l'équipe salariée, des outils ressources et des réseaux d'accompagnement du territoire.

L'ensemble de ces actions est détaillé dans ce rapport d'activité.

Comme chaque année, celui-ci suit la chronologie de l'année civile afin de correspondre au rapport financier établi sur la même période.

I — LA MAAM

A/ Gouvernance

En tant qu'association, la Maam est administrée par un Conseil d'Administration (CA) de 24 membres et par un Bureau, composés de représentants des associations adhérentes.

Sont membres du bureau :

Christelle Falgareiro, Présidente
Louise Lefevre, Trésorière
Evelyne Journaux, Secrétaire
Louis Sachy, Membre
Anatolie Mukamusoni, Membre
Sébastien Galland-Rins, Membre
Xavier Staes, Membre

Le Bureau s'est réuni 5 fois et le CA 6 fois.



Commissions de travail de la Maam

En lien avec son projet associatif 2022-2025, la gouvernance a mis en place 6 commissions de travail en plus des deux commissions permanentes que sont les ressources humaines et adhésion. Ces commissions sont co-animées par un administrateur et un salarié référent.

En 2025, les administrateurs se sont ainsi mobilisés sur :

- Agora (3 réunions mobilisant 4 administrateurs),
- Relations Amiens Métropole - communes et entreprises (3 réunions mobilisant 4 administrateurs),
- Transition écologique (2 réunions mobilisant 1 administratrice),
- Engagement bénévole (2 réunions mobilisant 5 administrateurs),
- Observatoire local de la vie associative (5 réunions mobilisant 5 administrateurs)
- Chantier utilité sociale (10 sessions de travail mobilisant 1 administratrice)
- Projet associatif Maam 2026/2030 (1 réunion mobilisant 5 administrateurs)

Soit environ 924 heures d'investissement de la gouvernance bénévole dans les commissions thématiques, dans les instances (Bureau, CA, AG), rendez-vous partenaires (ex : rencontres des élus des communes), préparation de temps de travail et lors de temps forts (ex. Testa, salon des associations Agora, carrefour des Experts et Mécènes)

B/ Équipe salariée

En 2025, l'équipe salariée de la Maam a été renforcée avec l'arrivée de Ludivine Thomas en mai sur une mission de 18 mois dans le cadre du déploiement national de la plateforme EVA.

Soit un effectif de 8,78 ETP sur l'année écoulée. Chacun, à son poste et dans ses fonctions, est au service des associations :

- Fanny Hanicotte, directrice (1 ETP)
- Virginie Toulemonde, assistante de gestion (0,94 ETP)
- Céline Bray, chargée de projets événements, financements et transition écologique (0,93 ETP)
- Sylvie Rousseau, chargée d'information à la vie associative (1 ETP)
- Anne-Élodie Dufлот, chargée de projets formations et animation Guid'Asso Somme (0,91 ETP)
- Faustine Bligny, coordinatrice jeunesse et numérique (1 ETP)
- Florent Velain, chargé de communication (1 ETP)
- Candice Bertoux, chargée de projets engagement et jeunesse (1 ETP)
- Ludivine Thomas, chargée de développement technique et pédagogique EVA (1 ETP)



En parallèle, la Maam a accueilli Clément et Océane, tous deux en stage d'avril à septembre sur l'organisation d'Agora et sur la mission d'observation et le chantier d'utilité sociale de la Maam.

C/ Associations adhérentes

En 2025, **392 associations ont été à jour de cotisation** (contre 380 en 2024), dont **47 nouvelles adhérentes**.

Les associations adhérentes à la Maam ont accès à des services gratuits, dont :

- Un accès privé au site internet *maam.fr*, pour annoncer les événements, partager leurs annonces (bénévolat, emploi...) et mettre à jour leur fiche association,
- la possibilité d'afficher et de déposer des tracts à l'accueil, ou de les faire insérer dans les 350 exemplaires papiers de Feuille de Lierre et en version numérique,
- la réception par courrier postal ou par mail de Feuille de Lierre,
- la possibilité d'avoir une boîte aux lettres et/ou leur siège social à la Maam,
- un accueil ponctuel ou régulier des associations adhérentes dans les bureaux partagés dédiés de Dewailly,
- un tarif préférentiel pour l'inscription à Agora,
- la mise à disposition de la "salle numérique" dotée d'un système de visioconférence (écran et caméra) pour l'organisation de réunions (assemblée générale, temps de travail) à distance ou alliant présentiel et visioconférence (capacité de 15 personnes maximum).

Quelques chiffres clefs de l'année 2025 :

- **153** associations possèdent une boîte aux lettres et leur siège social à la Maam,
- **15** ont uniquement leur siège social,
- **4** associations en accueil régulier dans les bureaux partagés (Dewailly),
- **290** demi-journées de mises à disposition du bureau Voiture de Dewailly,
- **35** demi-journées de mise à disposition de la salle numérique de Dewailly pour l'organisation de réunions ou séminaires de travail.

D/ Accueil et locaux

La Maison des associations est hébergée, dans le cadre de la convention avec Amiens Métropole, au rez-de-chaussée de l'espace Dewailly.

L'accueil du public se fait au 12 rue Frédéric Petit et une partie de l'équipe est installée dans le cloître, côté place Dewailly.

La Maison des associations est ouverte au public :

lundi	9h-13h et 14h-18h
mardi	9h-13h et 14h-18h
mercredi	9h-13h et 14h-18h
jeudi	9h-13h et 14h-17h
vendredi	9h-13h et 14h-17h

II – OUTILS ET RESSOURCES

A/ Ressources aux habitants

Grâce à ses outils et à sa connaissance du milieu associatif, l'équipe de la Maam oriente chacun des habitants vers l'association qui pourra l'accueillir comme bénévole ou comme usager.

1/ Annuaire en ligne, fichier des associations

La Maam est dotée d'un fichier, mis à jour en permanence, de toutes les associations déclarées dans la Somme (plus de 21 509 adresses), dont 9 311 pour Amiens Métropole.

L'annuaire est consultable en ligne, sur le site *maam.fr* dans la rubrique "Annuaire des associations".

2/ Répertoires thématiques

La Maam a également développé des annuaires thématiques qui regroupent les associations qui répondent à notre sollicitation pour y figurer.

Sont disponibles les répertoires : "Femmes", "Enfance", "Handicap", "Environnement" et téléchargeables sur *maam.fr*.



C/ Annuaire AGORA

En 2025, l'annuaire répertorie 284 associations d'Amiens et Amiens Métropole.

Édité à 8 000 exemplaires, il est à disposition le jour du salon des associations Agora, sur le site *www.maam.fr*, puis à l'accueil de la Maam et en Mairie d'Amiens.

Il est distribué dans les mairies de quartiers, les communes de l'agglomération et différents lieux ouverts au public.



B/ Ressources aux associations

L'ensemble des outils de communication est conçu à la Maam, en interne.

Les informations qui sont transmises aux associations dont nous avons les coordonnées numériques par le biais de mails-listes, le sont dans le respect du RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données).

1/ Feuille de Lierre et newsletter



Feuille de Lierre est le bulletin de liaison envoyé chaque mois à l'ensemble des associations adhérentes ainsi qu'aux différents partenaires institutionnels (10 numéros en 2025, envoyés par courrier papier à 350 destinataires et environ 500 associations et personnalités par mail). Il présente les actions de la Maam à venir et relaie les informations juridiques, sociales, environnementales, appels à projets... du monde associatif. Chaque mois, il met en lumière un acteur du secteur et revient sur l'actualité du mois précédent. Ce bulletin est en consultation libre sur le site de la Maam.

Une newsletter "*Les Actus de la Maam*" est envoyée tous les quinze jours à une liste d'associations et personnes souhaitant connaître l'actualité de la structure. Chaque newsletter présente les formations et événements de la Maam à venir. Un envoi attendu par les destinataires avec près de 1 300 destinataires en 2025, soit 200 personnes de plus qu'en 2024. Quant au taux d'ouverture, il atteint une moyenne de 50% sur l'année, un chiffre particulièrement haut pour une newsletter.

2/ Fiches et guides pratiques

En parallèle de ces outils ressources, la Maam développe des fiches et guides pratiques à destination des associations et porteurs de projet pour faciliter la création et la gestion de leurs associations. En 2025, 27 fiches étaient publiées sur www.maam.fr et diffusées à l'accueil de la Maam. Ces fiches et guides sont régulièrement mis à jour.

3/ EVA – E-learning vie associative

Depuis 2013, la Maam porte la plateforme de formations en ligne EVA – E-learning vie associative qui propose à ce jour 11 modules de formations accessibles gratuitement et à tout moment, sans contrainte géographique.

Après plusieurs étapes de développement (expérimentation de l'outil en 2016, essaimage régional et national), EVA est aujourd'hui une plateforme incontournable pour répondre aux besoins et contraintes des acteurs associatifs autour de la formation des bénévoles.



En 2025, elle est entrée dans une **phase de déploiement national**, co-portée par le Réseau National des Maisons des Associations (RNMA) sur la coordination générale / partenariats et la Maison des associations d'Amiens Métropole (Maam) pour le volet technique et pédagogique, avec le soutien de la DJEPVA*.

Ce déploiement a débuté par un essaimage sur 3 régions pilotes (Bretagne, Centre-Val de Loire et Normandie) afin de tendre vers un élargissement à l'ensemble du territoire national dès 2026.

L'essaimage a conduit à la mise en place d'une méthodologie visant à s'appuyer, notamment, sur les réseaux associatifs locaux, les services de l'État en région et le réseau Guid'Asso qui a permis de diffuser et d'inscrire EVA comme première porte d'entrée de formation à la gestion associative et ressource complémentaire pour les formateurs/accompagnateurs à la vie associative.

Signe du déploiement, **2 153 nouveaux utilisateurs** sur la plateforme **en 2025** (vs 381 utilisateurs en 2024). Les utilisateurs sont principalement issus des secteurs du Sport (20,5%), de l'appui à la vie associative (18,2%) et de l'action sociale (11,1%).

Quelques nouveautés et points forts de cette année 2025

- **Enrichissement des modules de formation en ligne** avec l'intégration d'activités interactives, la mise en place d'un suivi de parcours et délivrance d'attestations de suivi (en cohérence avec le parcours Certif'Asso),
- **Poursuite du partenariat avec le CNOSF**** dans le cadre de leur plateforme Sporteef qui comprend le parcours "dirigeants de demain". Le lien avec les Comités régionaux et départementaux s'est également renforcé, contribuant à une meilleure visibilité de l'offre de formation auprès du mouvement sportif,
- Organisation d'un **webinaire national de présentation** en décembre 2025 par la DJEPVA, avec la participation du RNMA, du Mouvement associatif et de la Maam, autour des nouvelles modalités de formation de Certif'Asso (dispositif, moyens et outils dont EVA),
- **Structuration d'une communauté EVA** réunissant un collectif d'acteurs de la vie associative. L'objectif est de contribuer à l'évolution de la plateforme autour de trois axes : révision des modules existants, création de nouveaux contenus en lien avec Certif'Asso et évolutions techniques.

Au total :

- **5756 utilisateurs inscrits** (bénévoles et accompagnateurs vie associative)
- **19000 visiteurs sur le site** et les modules de formations
- **225 776 vues** sur la chaîne YouTube "EVA - E-learning vie associative"
- **2141 abonnés** à cette même chaîne YouTube

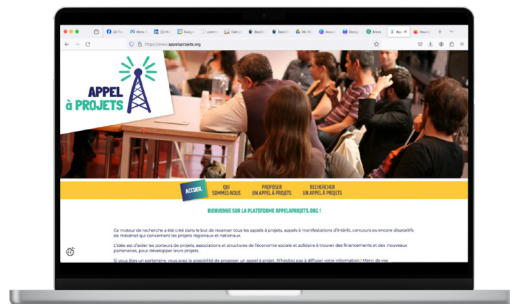
*Direction de la jeunesse de l'éducation populaire et de la vie associative

** Comité national olympique et sportif de France



4/ appelprojets.org

Le site recense de nombreux appels à projets (prix, concours, appels à candidatures, subventions...). Ouvert aux acteurs associatifs des Hauts-de-France et notamment du Grand Amiénois, le site s'adresse aussi aux associations et acteurs de l'ESS de la France entière. Créé en 2015 www.appelprojets.org est porté collectivement par la Maam, le Mouvement associatif Hauts-de-France et la CRESS Hauts-de-France*. Cet outil est devenu incontournable dans le développement et le financement de projets pour les structures locales et les partenaires publics / privés.



En 2025, la plateforme recense au total **372 appels à projets** (prix, concours, appels à candidatures, subventions...). Le développement d'une newsletter en 2024 a généré une explosion du nombre d'inscrits, ce qui a permis de relancer la consultation de la plateforme. On note une évolution de la typologie des visites avec **31 108 visiteurs en 2025, plus qualitatives** (230 856 pages visitées contre 195 503 en 2024).

**Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire Hauts-de-France*

III – ACCOMPAGNEMENT

L'accompagnement des porteurs de projets associatifs est un volet essentiel de la Maam. Il se traduit par la mise en place d'accompagnements individuels et de formations des bénévoles.

A/ Accompagnements individuels

1/ Primo-information aux créateurs d'association

La Maam remet un dossier afin d'éclairer toutes personnes souhaitant créer une association. Ce dossier comprend l'ensemble des documents officiels nécessaires à la création et de nombreuses fiches "conseils et pièges à éviter". En 2025, la Maam a transmis **82 dossiers, soit une stabilité** qui se traduit par le maintien du "volet création d'association", comme premier axe d'accompagnement des associations (cf. statistiques ci-dessous).

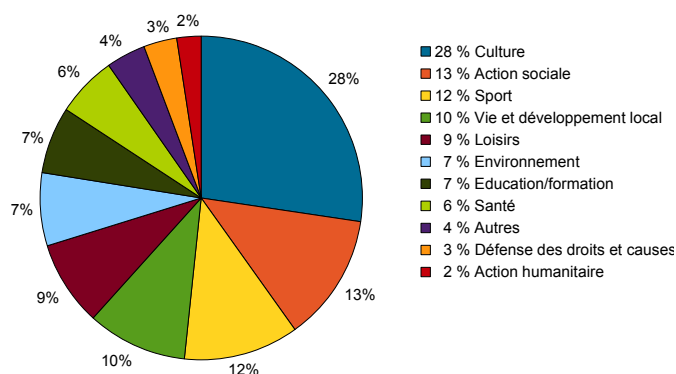
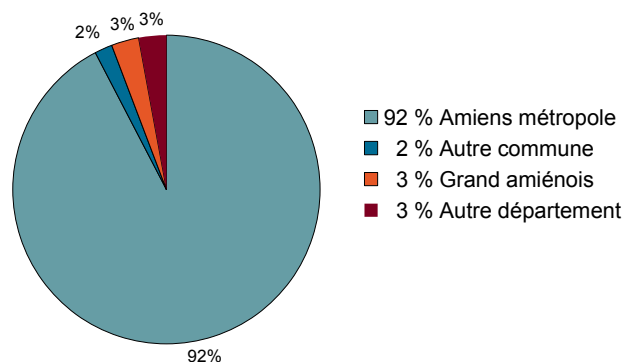
Depuis plusieurs années, il se crée en moyenne 200 associations par an à Amiens Métropole. On considère qu'environ 30% des 205 associations déclarées à Amiens Métropole en 2025 ont été accompagnées en rendez-vous individuel par la Maam dans leur création.

2/ Rendez-vous des associations

On comptabilise près de **379 rencontres sur l'année 2025** (rendez-vous individuels, entretiens téléphoniques ou échanges par visioconférence), soit un nombre significatif de rendez-vous individuels en plus des temps collectifs, via la formation des bénévoles avec un maintien de la fréquentation (cf. données en pages 11, 12 et 13).

Répartition géographique

En cohérence avec notre objet et implantation, la majorité des associations accompagnées se situent sur le territoire d'**Amiens Métropole avec un taux de 92% des associations accompagnées**, soit un maintien par rapport à l'année précédente.



Secteurs d'activité des associations

Contrairement aux deux années précédentes, le *Sport* intègre le trio des principaux secteurs accompagnés au côté de la *Culture* (+ 7 points en un an), puis de l'*Action sociale*, fortement représenté sur notre territoire métropolitain avec près de 13% des accompagnements (stabilité depuis 2024).

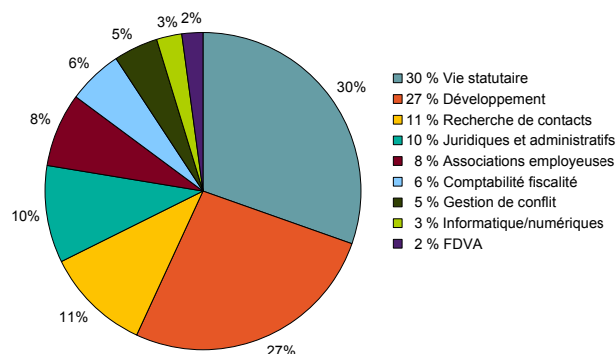
Le champ *Vie et développement local*, important depuis deux ans, est en diminution au profit du secteur de l'**environnement qui passe à 7% des accompagnements (contre 2% en 2024)**. Cela

s'explique notamment par l'animation d'un parcours d'accompagnement Transition écologique et solidaire de la Maam initié en 2024 et confirmé en 2025.

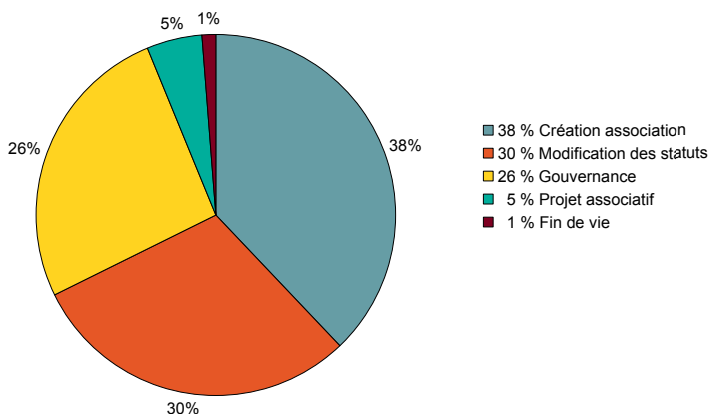
Besoins abordés par les associations

Comme les années précédentes, les besoins portant sur la vie statutaire et le développement des associations représentent **près de 60% des besoins accompagnés**.

Particularité de 2025, une nouvelle progression des besoins en **recherche de contacts** (3 points depuis 2023), le positionnant en 3^e place des besoins des associations. Soit la valorisation du travail de mise en



lien de la Maam avec les associations, les services des collectivités, dispositifs et structures d'accompagnement. Autre observation, le doublement des accompagnements des **associations employeuses** (passage de 4 à 8%) et sur la **gestion de conflit** (+2 points). Une illustration concrète des besoins en accompagnement des associations de moins de 3 ETP impactées par le contexte budgétaire et politique contraint.

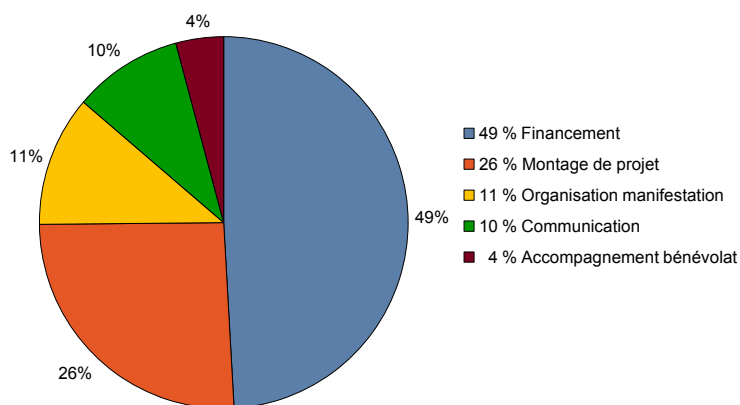


Focus Vie statutaire

En 2025, on observe une évolution des besoins sur le volet statutaire avec une baisse conséquente des besoins en création de l'association (-13 points) au profit des besoins en accompagnement sur **la gouvernance** (+10 points en un an) et sur **le projet associatif** (+2 points). Des accompagnements individuels d'accompagnement à l'évolution des modalités de gouvernance, de gestion des richesses humaines, de responsabilités et de passation.

Focus développement

Cette année, l'axe recherche de financement, toujours prioritaire dans les besoins d'accompagnement sur le volet financement, est en forte baisse (-13 points) au profit des besoins en **montage de projet**, de **communication** (+4 points) et de l'arrivée de l'**accompagnement au bénévolat** (4% des accompagnements). Soit la mise en lumière des besoins dits prioritaires des associations relevés dans le cadre de l'observatoire local de la vie associative 2025 et dont la Maam s'est emparée dès 2023 avec la mise en place d'actions spécifiques et du personnel dédié.



3/ Dispositifs spécifiques vie associative en région

Accompagnement Aide à l'emploi de la Région (CREAP)

Depuis juin 2017, la Maam est le référent pour le département de la Somme du dispositif CRéation à l'Emploi Associatif Pérenne (CREAP) de la Région Hauts-de-France avec un accompagnement en amont, à mi-parcours et en aval de toute association bénéficiaire du dispositif.

Dans le cadre de l'appel à projet 2025, la Maam a mis en place une communication spécifique (réseaux sociaux et mailing personnalisé) et a reçu en individuel toute association souhaitant être accompagnée pour répondre à l'appel à projet (3 associations).

La Maam s'est également mobilisée dans le cadre de la pré-instruction avec l'entretien de 4 structures et la formulation de recommandations pour le comité de sélection. Elle a également fait un travail d'accueil et d'accompagnement dans le cadre des bilans à mi-parcours pour les CREAP obtenus en 2023 (accueil individuel) et a participé à l'ensemble des instances du dispositif (5 comités de suivi et deux séminaires).

En parallèle du dispositif CREAP, la Maam a doublé les accompagnements individuels des associations employeuses (cf. statistique ci-dessus)

Fonds pour le développement à la vie associative (FDVA)

Dans le cadre de sa mission Guid'Asso accompagnement généraliste, l'équipe de la Maam est mobilisée pour accompagner les associations au dépôt de subventions FDVA en proposant des réunions d'information, et des ateliers d'accompagnement collectifs.

Une stratégie de communication dédiée a été mise en place : relais sur appelaprojets.org, formationdesbenevoles-hautsdefrance.org, publications sur les réseaux sociaux et actus mail de la Maam.

Au total, **43 associations ont été accompagnées dans le cadre de la campagne FDVA 2025** avec 11 associations (12 personnes) participant au premier webinaire, 15 associations (19 personnes) au temps de formation hybride, 5 associations (10 bénévoles) accueillies dans le cadre des ateliers d'accompagnement (1h30) et 12 échanges individuels (téléphonique, mail, de visu) sur des questions techniques et d'éligibilité.

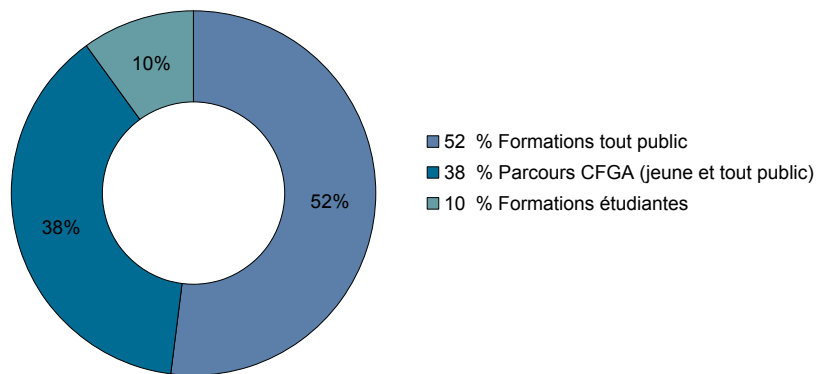
B/ Formation des bénévoles

En plus des rendez-vous individuels, la Maam propose des formations gratuites, ouvertes à tous les bénévoles et aux porteurs de projets qui désirent améliorer la gestion de leur structure. C'est une activité que la Maam développe de plus en plus avec la mise en place depuis 2023 d'un Certificat de Formation à la Gestion Associative (CFGA) tout public.

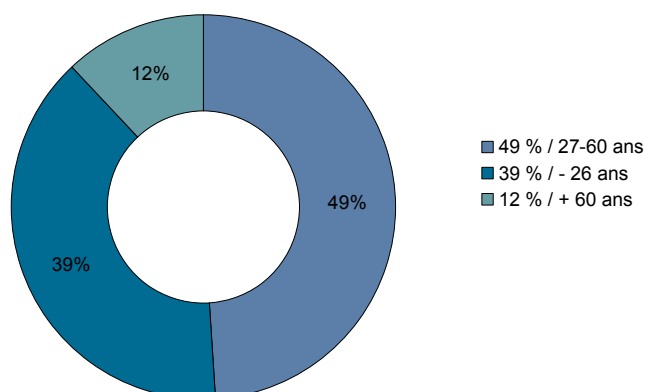
La Maam propose ses formations sous différents formats, dont le webinaire (à distance) et hybride (à la fois en présentiel et à distance), en plus du présentiel.

En 2025, les formations proposées par la Maam comptabilisent **625 participations pour 55 sessions**, dont :

- 326 participations aux 31 sessions de formation tout public,
- 15 participants au CFGA tout public (sur 10 sessions) et 11 jeunes mobilisés pour le CFGA jeunes volontaires en Service civique (sur 8 sessions, cf. partie Jeunesse, p.16), soit un total de 238 participations aux 18 sessions de CFGA,
- 61 participations d'étudiants aux 6 formations dédiées aux étudiants de l'Université de Picardie Jules Verne.



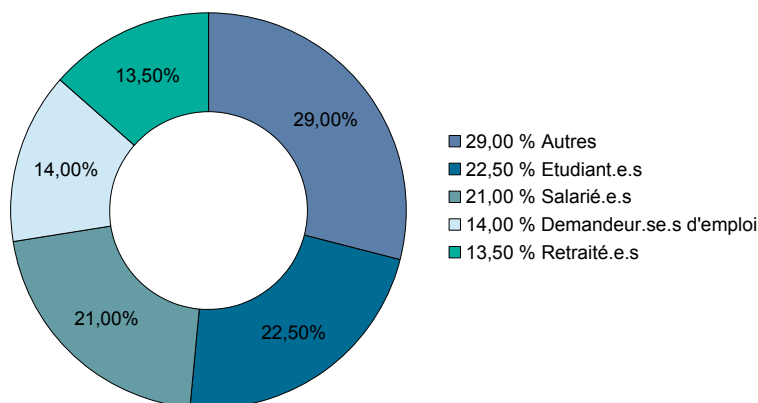
Les formations bénévoles sont assurées par les membres de l'équipe de la Maam qui se mobilisent chaque année pour enrichir et améliorer les propositions et contenus, avec l'appui de plusieurs partenaires. Le programme des formations est disponible sur maam.fr et sur formations-benevoles-hautsdefrance.org



Âge des participants

La part des seniors (+60 ans) diminue progressivement depuis 2024 avec près de 12% des participants au profit d'une **augmentation constante de la participation des moins de 26 ans avec 39%** (soit +5 points) et des actifs avec une **stabilité à 49% pour les 27/60 ans en 2025**. Une photographie locale en cohérence avec les actions de la Maam en faveur de la jeunesse, et de l'évolution de l'engagement

bénévole en France (cf. *La France bénévole 2024 - Recherches & Solidarités*, qui souligne une reprise marquée de l'engagement chez les actifs et une diminution constante de la part des seniors).



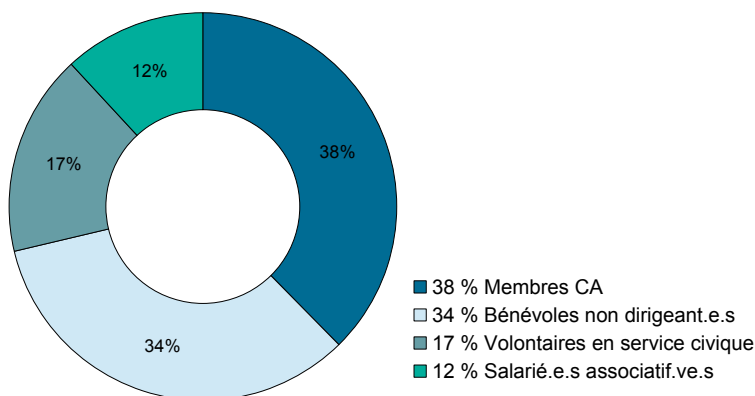
Situation professionnelle des participants

En cohérence avec la répartition de l'âge des participants, on observe une augmentation significative de **la part des étudiants avec près de 22,5%** (contre 13% en 2024). En parallèle, la part des retraités se stabilise (13,5% comme en 2024) et la part de la population active diminue (-8 points) au profit des demandeurs d'emploi (+3 points). Enfin, **29% des participants se sont déclarés dans une autre situation**. Parmi eux, la moitié sont des volontaires en service civique, tandis que l'autre moitié regroupe des personnes au foyer, en situation de handicap ou dans d'autres situations non spécifiées.

Situation dans l'association

En 2025, **71% des participants à nos formations sont bénévoles** (contre 69% en 2024), 17% volontaires en Service civique, 12% salariés associatifs.

L'objectif de nos formations étant d'outiller les responsables bénévoles en poste et les futurs responsables, 34% des participants sont administrateurs de leur association et 38% des participants sont des bénévoles non élus.



Focus sur le Certificat de formation à la gestion associative (CFGGA)*

Depuis 2023, la Maam propose un CFGGA ouvert au tout public, en plus du CFGGA pour des volontaires en Service civique.

15 bénévoles de 10 associations différentes, représentant des secteurs d'activité variés (sport, solidarité, citoyenneté, défense des droits et des causes...), se sont ainsi formés à la gestion associative durant une semaine.

Quelques données-clefs sur les participants :

- 2/3 des participants étaient bénévoles dans leur structure depuis moins d'un an et désiraient se former pour prendre des responsabilités au sein de leurs associations. L'autre tiers, plus expérimenté, cherchait à compléter ses connaissances et à valider son expérience
- 1/4 des participants étaient étudiants en dehors de leur engagement bénévole
- 1/4 des participants étaient membres de la gouvernance de leur association. Tous étaient âgés de 26 à 60 ans

Cette mixité des âges, de l'expérience bénévole et des secteurs d'activité a abouti à cinq jours de formations riches en échanges de pratiques et en partages d'expériences.

**Le CFGGA est une certification reconnue par l'État. Il permet d'acquérir et de confirmer des compétences nécessaires à la gestion administrative, financière et humaine d'une association. Il facilite la prise de responsabilité au sein de la gouvernance. La formation se compose de deux volets avec une formation théorique encadrée (30 heures) et une application pratique auprès de l'association de son choix (120 heures).*

IV – ÉVÉNEMENTS

A/ Carrefour des Experts et Mécènes

La 3^e édition de l'opération Carrefour des Experts et Mécènes, très plébiscitée par le monde associatif, a été organisée en partenariat avec la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (CRESS) des Hauts-de-France, KatalyZe et le Centre de formation Interfor d'Amiens qui a ouvert ses portes le 26 février 2025.



Cette opération a mobilisé près de 28 partenaires de l'économie sociale et solidaire (une quarantaine de personnes) pour guider et renseigner gratuitement bénévoles, salariés associatifs, porteurs de projets, et toute structure de l'ESS, parmi lesquels :

- **14 experts étaient disponibles sans rendez-vous** pour répondre à des questions diverses : Quelles obligations pour une association loi 1901 ? Doit-on ouvrir un compte en banque ? Est-ce qu'une assurance est obligatoire ? Des astuces pour un événement écoresponsable ? Comment obtenir l'intérêt général ? Comment savoir si les activités de l'association sont fiscalisables ? Doit-on faire appel à une expertise comptable ?
- **10 fondations et autres partenaires mutualistes** ont été rencontrés sur rendez-vous par des associations ayant préalablement présenté leurs projets à la Maam et à la CRESS.



Rencontre & focus sur les enjeux de la transition écologique et solidaire

En parallèle de ces entretiens et forum, un temps d'échange thématique a été proposé afin de présenter les accompagnements possibles pour les structures de l'ESS souhaitant engager une démarche de transition écologique. Sont intervenus :

- la CRESS (sur l'économie circulaire et les achats responsables),
- le Mouvement associatif Hauts-de-France (sur le DLA Collectif Transition écologique),
- la Maam et l'Anact pour la restitution de la démarche Transition Écologique et Solidaire et Travail dans les Associations (TESTA).

Le Carrefour des Experts et Mécènes 2025 en chiffres :

- **40 personnes représentant des experts** de la vie associative et des têtes de réseau associatives,
- 66 personnes avaient rendez-vous avec deux des 10 structures mécènes représentées (fondations et mutuelles), soit **plus de 100 rendez-vous** dans la journée,
- **près de 80 personnes** sont venues **en accès libre** à la rencontre des experts,
- 25 personnes présentes à la conférence "Transition écologique et solidaire, pourquoi s'en saisir?",
- 10 personnes présentes à la conférence sur l'économie de la fonctionnalité et de la coopération,
- Au moins 20 partenariats qui se sont concrétisés dans les mois suivant la rencontre.

B/ Salon des associations Agora

La **15^e édition du salon des associations d'Amiens Métropole Agora** s'est déroulée le **samedi 6 septembre 2025** en centre-ville d'Amiens.



Les principaux faits marquants d'Agora 2025

Intégration de l'opération "Faites du Sport" traditionnellement portée par Amiens Métropole, au sein de l'événement Agora avec une ouverture à la promotion de la pratique sportive et du sport santé et adapté auprès du grand public en plus du salon des associations. Cette nouveauté a impliqué une nouvelle organisation de travail avec la Maam en tant que porteur de l'opération et l'implication de la Direction Vie associative d'Amiens et la Direction des Sports d'Amiens Métropole.

Une nouvelle configuration adaptée à cette nouveauté a été déployée avec l'extension de la manifestation sur le Stade Maurice Thédié.



Pari de la pratique sportive : Accueil de 90 associations sportives via les stands et espaces de pratique en continu et de 45 initiatives sportives en plus des démonstrations. Ce volet sportif était réparti au sein du Coliseum, sur le stade Thédié et au solarium, permettant aux visiteurs de s'essayer dans les 14 espaces de pratique extérieur dédiés.

Exposants satisfaits et rencontres riches : l'enquête sur l'événement Agora menée auprès de 106 associations exposantes le jour d'Agora (contre 99 en 2024) fait ressortir une satisfaction générale :

- 50% ont émis des avis positifs sur l'organisation générale et l'équipe.

- Plus de 77% si l'on ajoute les exposants recensés n'ayant rien à signaler.
- 68% des exposants étaient au courant du rapprochement des manifestations *Agora* et *Faites du Sport* (sur 85 interrogées) : un "rapprochement bénéfique" pour la majorité des associations interrogées.

L'Engagement bénévole au cœur de la manifestation : 71 fiches missions bénévoles proposées à 147 visiteurs ont été valorisées au stand "bénévolat", puis accessibles en ligne durant un an sur le moteur de recherche dédié sur maam.fr et sur jeuxaider.gouv.fr

Une démarche "**événement responsable et accessible**" intégrée dans l'organisation de la manifestation avec :

- le Buffet anti-gaspillage et le catering zéro déchets composé de produits bio et de saison,
- l'approvisionnement de boissons locales, dans des contenants consignés et le commerce équitable labellisés AB,
- le remplacement d'une partie des impressions papier par de l'humain, des panneaux d'information et QR code sur les flyers,
- l'affichage des consignes de tri et l'implantation de totems biflux et containers aux points stratégiques, et la présence des Messagers du tri,
- le renforcement des stationnements vélo et l'incitation à venir en bus grâce au partenariat avec Ametis,
- la sensibilisation à l'éco-consommation, au recyclage et au ré-emploi via les animations des associations (repair café, réparations de vélo, espaces ludiques),
- la formation d'une dizaine d'associations et bénévoles d'Agora à l'éco-manifestation,
- Le site ayant été agrandi, un travail de repérage en vue d'aménagements a été fait avec des associations membres de la Commission pour l'accessibilité de la Ville d'Amiens.

"Événement animé, ludique et impliquant" avec une implication forte du tissu associatif :

- 18 associations prestataires sur l'événement,
- 4 bars animés par des associations volontaires (Don K'fé, Artisans du monde, Amiens Roller Derby, Amiens handball Club),
- Jeu de piste "Parcours d'exilé.es" à l'initiative de l'Acte Citoyen, La Cimade, Pacific'action, Soutien à Nous Toutes 80, UFAL, AFS et Femmes Solidaires
- 10 associations mobilisées pour la chasse au trésor, plébiscitée par plus de 100 familles.
- 15 associations donatrices de lots pour la chasse au trésor.





Agora 2025 en chiffres

- **10 000 visiteurs** sur la journée
- **239 associations** exposantes
- **284 associations** dans l'annuaire Agora
- **8 000 annuaires** distribués lors de la manifestation et dans l'année
- **73 animations sur 3 espaces** scéniques et alentours
- **45 initiations et pratiques sportives** au Coliseum, au stade Thédié et au Solarium
- **4 radios** partenaires, dont 3 associatives
- **147 personnes** sur le stand bénévolat
- **plus de 200 participants** à la chasse au trésor et au jeu de piste
- **plus de 7 000 visiteurs** sur notre site internet dédié à Agora
- **plus de 30 bénévoles** mobilisés pour appuyer l'équipe d'organisation

C/ Rencontres de la vie associative d'Amiens

Le 22 novembre se sont tenues les 3èmes Rencontres de la Vie Associative, organisées par la Ville d'Amiens en partenariat avec la Maam et le RNMA, autour du thème "Le monde associatif en mouvement : s'adapter, innover et coopérer". Ces rencontres ont offert aux associations un espace d'échange structuré autour de trois axes : les modèles socio-économiques, l'engagement bénévole et la mutualisation.

À cette occasion, la Maam et le RNMA ont présenté les premiers chiffres clefs de l'observatoire local de la vie associative - des données chiffrées, enrichies par les échanges avec les participants. La Maam a également assuré le portage et l'animation de deux ateliers participatifs, permettant aux associations de formuler des pistes d'action concrètes autour de trois leviers identifiés :

- **Accompagner les transitions socio-économiques** des associations vers des modèles adaptés à un contexte budgétaire contraint, en maintenant un dialogue étroit avec les partenaires ;
- **Soutenir le bénévolat et son renouvellement**, en intégrant cet enjeu au cœur des organisations associatives et en renforçant les liens avec les structures d'appui (tiers-lieux, plateformes, etc.) ;
- **Développer la mutualisation comme levier d'ancrage territorial**, en accompagnant cette transition par le dialogue, l'outillage adapté et une phase d'expérimentation co-construite avec l'ensemble des parties prenantes (partenaires publics, privés, etc.).



V – JEUNESSE ET VIE ASSOCIATIVE

En 2025, la Maam a poursuivi le développement de ses actions jeunesse.

722 jeunes de 12 à 25 ans ont participé à une action de la Maam contre 539 en 2024.

A/ Promotion de l'engagement associatif

La Maam a multiplié les actions de sensibilisation au bénévolat, en s'appuyant sur des initiatives de structures partenaires : participation au rallye citoyen Educapcity, tenue de stand au Forum du Service Civique, lors de la Journée d'Accueil des Étudiants et lors de l'événement "Les Jeunes sont dans la place" organisé au sein de la Cité Scolaire d'Amiens. Elle a par ailleurs animé des Fresques du Bénévolat à la Mission Locale et à l'École de la Seconde Chance d'Amiens.

Une nouvelle action phare a été mise en place : les Soli'dates. Cette action permet aux 12-25 ans de vivre une immersion bénévole en petit groupe au sein d'une association partenaire en étant accompagnés par une salariée de la Maam. Cet accompagnement "avant, pendant, après" permet de lever les freins à l'engagement et facilite à "passer le pas".

2 éditions ont été organisées en 2025 et ont regroupé 6 jeunes, créant ainsi progressivement une communauté de jeunes engagées au sein de la Maam. Ces deux Soli'dates ont été organisés en partenariat avec le Planning Familial de la Somme et l'AAC Tennis.



B/ Accompagnement et formation des jeunes à la vie associative

En complément de la sensibilisation, la Maam accompagne les jeunes qui souhaitent monter un projet, créer une association ou développer des compétences en gestion associative. En 2025, cet accompagnement a pris plusieurs formes, de la formation certifiante au suivi individualisé :

- **Réalisation d'un Certificat de formation à la gestion associative (CFGa)**, de janvier à mai 2025 auprès de 11 volontaires en Service Civique, en partenariat avec l'AFEV Amiens, Uniscité et Concordia Picardie Nord-Pas-de-Calais. Cette certification reconnue par l'État a permis aux participant.e.s d'être formés aux bases de la gestion d'une association et de valoriser leur engagement et leur expérience dans leur parcours personnel et professionnel. Les certificats ont été remis lors de l'Assemblée générale 2025 de la Maam devant une cinquantaine d'associations et partenaires.
Le CFGa à destination des volontaires en Service Civique a par ailleurs fait l'objet d'une expérimentation d'essai régional en Hauts-de-France, animée par la Maam en partenariat avec la Maison des associations de Tourcoing et l'Association d'Action Educative du Pas-de-Calais, avec le soutien de la DRAJES Hauts-de-France.
- **Renouvellement du partenariat avec l'Université Picardie Jules Verne (UPJV) et UnilaSalle Amiens** : 14 permanences pour accompagner individuellement les étudiant.e.s de l'UPJV ont été organisées en soirée pour un total de **109 participations étudiantes**.
8 formations collectives sur la gestion associative et la gestion de projet de solidarité internationale ont été organisées (en partenariat avec Lianes Coopération et Concordia), pour un total de **72 participations**. La Maam a également animé 3 formations à destination des associations étudiantes d'Unilasalle Amiens.
- **Accompagnements individualisés tout au long de l'année** à la formalisation de projet, à la création d'association, à la recherche de bénévolat, de contacts, de financements...
81 accompagnements ont été comptabilisés pour un total de **132 participations entre 15 et 25 ans**. Les accompagnements ont été réalisés en physique, par mail ou par téléphone.

C/ Coopération et partenariats jeunesse

Tout au long de l'année, la Maam a rencontré une vingtaine de structures d'Amiens Métropole afin de mieux identifier leurs actions à destination des jeunes et faciliter les coopérations.

En 2025, les partenariats notamment avec la Mission Locale d'Amiens, l'École de la seconde chance et le service jeunesse de la ville d'Amiens se sont renforcés et ont permis la mise en place d'actions conjointes (voir ci-dessus, comme la Fresque du bénévolat, les Soli'dates...).

La Maam a également expérimenté et co-construit **un réseau de professionnels de l'engagement de jeunes** sur le territoire d'Amiens Métropole, en partenariat avec le Service Jeunesse de la ville d'Amiens.

Des rencontres régulières, le temps d'une demie-journée, ont été réalisées dans un cadre informel avec pour objectifs de :

- Faciliter l'interconnaissance de professionnels jeunesse œuvrant autour de la thématique de l'engagement des jeunes (professionnels d'associations et de collectivités confondus)
- Identifier des actions et dispositifs présents sur notre territoire pour renforcer nos métiers d'animateurs jeunesse
- Faire réseau et coopérer autour de l'engagement des jeunes d'Amiens Métropole

En 2025, **3 rencontres ont pu être organisées**. Elles ont regroupé à **chaque fois entre 30 et 40 professionnels**.



Ces rencontres ont donné lieu à la création d'un annuaire de **36 structures de l'engagement des jeunes** (ayant participé au moins une fois à une rencontre) réalisé par des jeunes stagiaires accueillis par le service jeunesse de la ville d'Amiens.

Ces rencontres ont également permis d'**identifier un besoin d'accompagnement des professionnels autour des dispositifs de mobilité pour les jeunes**. La Maam a donc coordonné la mise en œuvre d'une formation aux dispositifs de mobilités pour les jeunes, animée par Lianes Coopération et le Crajep Hauts-de-France.

L'action jeunesse en quelques chiffres :

- 722 jeunes bénéficiaires d'une action (12-25 ans)
- 132 participations aux accompagnements individuels
- 241 participations aux permanences et formations étudiantes (UPJV + UnilaSalle)
- 11 volontaires formés au CFGA
- 27 partenariats de la Maam sur l'axe jeunesse
- 30 actions hors les murs réalisées

VI – ENGAGEMENT BÉNÉVOLE

En cohérence avec son projet associatif, la Maam a renforcé son axe "engagement bénévole" depuis 2023 avec l'embauche d'une salariée dédiée et le développement de nouvelles actions et outillage en faveur de l'engagement bénévole.

A/ Partenariat Conseil départemental

Dans le cadre d'une convention avec le Département de la Somme, la Maam a conduit en 2025 une expérimentation visant à développer et valoriser le bénévolat sur le territoire d'Amiens Métropole.

Un partenariat établi notamment pour outiller les professionnels de l'accompagnement et des bénéficiaires du RSA autour du bénévolat et de son impact dans un parcours de vie.

Le projet s'est découpé en plusieurs actions :



Un état des lieux des besoins réalisé

Une enquête menée auprès des associations a recueilli 128 réponses, tous secteurs confondus (sport, culture/loisirs, solidarité/insertion en tête). Elle a permis d'identifier les principaux besoins : trouver des bénévoles (59,7 %), les mobiliser (50,4 %) et valoriser leur engagement (42,6 %).

L'enquête a constitué une ressource pour proposer des actions et accompagnements sur mesure à destination des associations.

Un accompagnement concret des associations autour des enjeux du bénévolat

20 associations ont été accompagnées autour des enjeux du bénévolat, soit au travers d'accompagnements individuels (formalisation des besoins en bénévolat, accompagnement et intégration des bénévoles), soit lors de la formation "Trouver et accompagner des bénévoles", co-construite avec l'association Les Recyclettes et organisée à Amiens Nord (ALCO).

Un développement numérique au service de la visibilité

Une interopérabilité technique a été mise en place entre *maam.fr* et *jeveuxaider.gouv.fr*, permettant aux annonces publiées sur l'un des deux sites d'être automatiquement visibles sur l'autre, soit une visibilité sur plusieurs entrées.

Au 31 décembre 2025, **223 missions de bénévolat étaient recensées** sur *jeveuxaider.gouv.fr* sur le territoire d'Amiens Métropole, dont 87 issues de *maam.fr*, contre 150 en novembre 2024, soit **une hausse de 49 %**.

Le nombre de bénévoles recherchés a progressé de 40 %, passant de 2 219 à 3 106.

L'outillage et la sensibilisation des professionnelles

L'expérimentation a rapidement mis en évidence la nécessité de sensibiliser les professionnels aux enjeux du bénévolat. Une Fresque du bénévolat a été proposée (8 participants), complétée par 2 temps d'échange avec des professionnels de l'accompagnement. Des outils spécifiques ont également été produits à leur intention (plaquette, éléments de langage).



B/ Valorisation des offres de bénévolat

Tout au long de l'année, la Maam valorise les annonces de bénévolat de son territoire au travers de plusieurs actions :

- Animation d'un mur des petites annonces au moment d'Agora (cf. *partie Agora*)
- Développement de l'espace bénévolat sur *maam.fr* et interopérabilité avec *jeuxaider.gouv.fr* afin de rendre visibles facilement les besoins des associations (cf. *Partie Communication*)
- Accompagnements individuels et collectifs des associations autour des enjeux du bénévolat (cf. ci-dessus)
- Accompagnements individuels et orientation des habitants sur de la recherche de bénévolat (40 habitants renseignés en 2025)
- Animation de 5 Fresques du bénévolat (auprès du public jeune, d'associations du territoire, de professionnels de l'accompagnement au RSA...)



VII – OBSERVATION

A/ Observatoire Local de la Vie Associative (OLVA)

En 2024, la Maam a relancé son Observatoire Local de la Vie Associative (OLVA), qui s'inscrit dans une dynamique nationale animée par le Réseau National des Maisons des Associations (RNMA), en partenariat avec Amiens et Amiens Métropole.

Après une année de travail avec les partenaires institutionnels et associatifs pour la structuration du questionnaire, la stratégie de diffusion et l'implication des parties prenantes de la vie associative, l'année 2025 a été consacrée à :

- la diffusion et la collecte de données (avril à juin),
- l'analyse et interprétation partagée des résultats (juillet à octobre)
- la publication d'une infographie de la vie associative à Amiens Métropole, consultable en ligne sur le site maam.fr
- une présentation des chiffres clefs lors des rencontres de la vie associative (novembre)
- une communication réseaux sociaux, avec des publications focus de décembre 2025 à mars 2026, en lien avec les élections municipales.

Pour mener ce travail, l'équipe projet de ce chantier était composée d'une salariée référente en charge de l'animation de la dynamique, d'une salariée du RNMA en charge de l'analyse et production du rapport complet, d'une équipe de 5 bénévoles de la gouvernance porteurs de la stratégie et de l'interprétation et de l'appui d'une stagiaire d'avril à septembre.

L'OLVA 2025 en quelques chiffres :

- 3 comités stratégiques en plus des commissions de travail de la gouvernance
- 12 partenaires publics et associatifs impliqués dans la démarche
- 2 300 questionnaires diffusés, 506 répondants et 344 questionnaires exploitables
- 8 rencontres dans les pôles associatifs et temps de relance portés par 5 administrateurs.

L'objectif en 2026 est de sortir un cahier détaillé de l'OLVA d'Amiens Métropole afin qu'il puisse être diffusé aux adhérents de la Maam et appuyer les rencontres partenariales que les administrateurs entameront en septembre 2026 auprès des nouveaux élus vie associative des 39 communes de la Métropole.

B/ Chantier Utilité sociale des maisons d'association (RNMA)

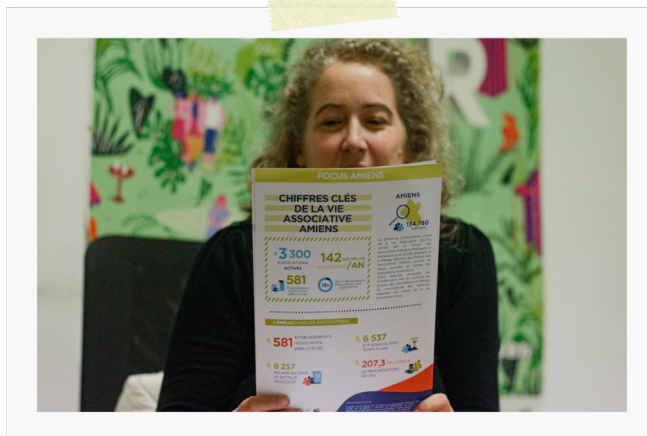
Fin 2023, la Maam s'est associée au RNMA pour travailler à **une meilleure valorisation de l'utilité sociale des maisons d'associations**. Cette collaboration a pris la forme d'une recherche-action menée en 2024 et 2025, impliquant huit structures et réseaux associatifs engagés dans des missions d'accompagnement sur l'ensemble du territoire national.

Ce chantier poursuivait un double objectif. À l'échelle du réseau, co-construire une méthodologie commune d'évaluation de l'utilité sociale et outiller les maisons d'associations pour mieux valoriser leur rôle dans l'ESS. Pour chaque structure participante, renforcer leur visibilité, améliorer les pratiques internes et disposer d'outils concrets pour le dialogue avec les partenaires, financeurs et décideurs.

Plusieurs temps forts ont jalonné la démarche : définition partagée de l'utilité sociale, élaboration d'outils d'observation (questionnaire en ligne, entretiens croisés, échanges de pratiques) puis leur appropriation au niveau local.

À la Maam, ce travail a été piloté par la direction avec le soutien actif d'une administratrice référente et l'appui d'une stagiaire mobilisée en renfort sur ce chantier.

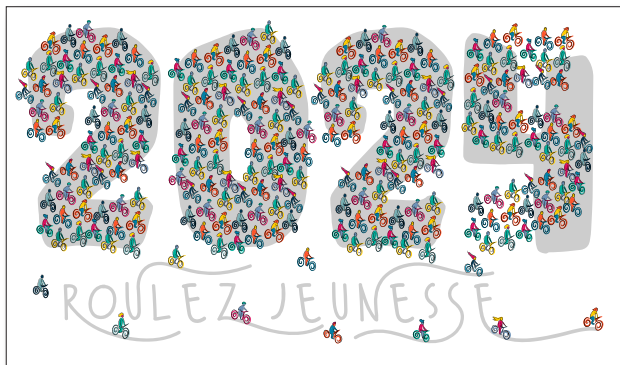
En 2025, la démarche a abouti à une analyse formalisée de l'utilité sociale de la Maam, outil précieux pour construire le projet associatif 2026-2030. Sur le plan national, la finalisation d'une mallette d'outils est prévue courant 2026, pour permettre à chaque maison d'associations de s'emparer de cette thématique avec ses équipes, ses instances et ses partenaires.



VIII – COMMUNICATION

A/ Identité et créations graphiques

L'ambition de la Maam, en termes de stratégie de communication, est d'être en capacité de proposer des visuels de qualité, identifiables par le grand public, et d'être force de propositions en termes de créativité. La volonté est de donner à la Maam une image qui lui ressemble : celle d'une maison accueillante et chaleureuse, où chaque salarié est identifié selon ses forces et compétences. Cela passe par la mise en valeur de l'équipe et la couverture photo de la majorité de nos actions. Ainsi, **une quarantaine d'événements** ont été valorisés en 2025 sur chacun des réseaux sociaux. Ce travail permet au réseau, aux partenaires et au grand public, d'avoir une meilleure connaissance de ce que fait la Maam.



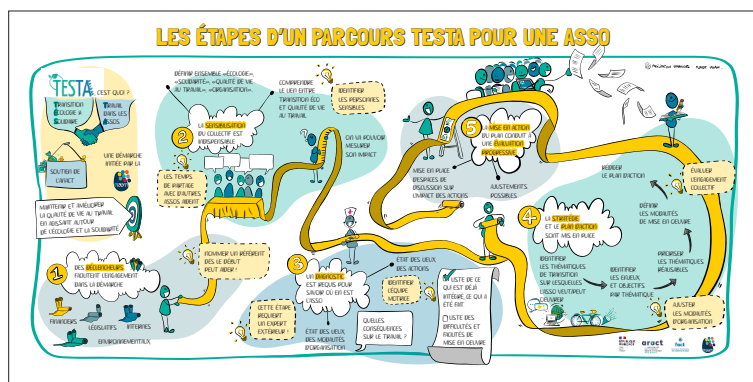
Outil de communication numérique et papier

L'ensemble des outils de communication est conçu en interne de la Maam. Comme l'an dernier :

- Près de **250 créations graphiques** pour les supports numériques (visuels de nos formations et événements pour réseaux sociaux, site)
- Production papier réalisée : cartes de vœux, programme de formation, tracts, affiches pour les formations et événements, Feuille de Lierre (productions régulières et récurrentes), ainsi que l'ensemble de la communication d'Agora.

Chantiers menés en 2025

- **La Grande Enquête (OLVA)** : création d'une charte graphique qui répond à l'identité de la Maam et du RNMA qui portent l'observatoire ; élaboration et exécution d'une stratégie de communication spécifique avec les partenaires pour optimiser la visibilité de l'enquête et travail de mise en page sur un kit communication, le questionnaire et des livrables.
- **Démarche TESTA** : réalisation d'une fresque de facilitation graphique et de cartes supports pour accompagner la présentation du parcours TESTA dans les associations.
- **Agora** :
 - nécessité de **repenser les supports de communication habituels** avec la nouvelle édition,
 - élaboration d'un plan de communication plus important et **partenariat renforcé** avec la Direction de la Communication d'Amiens Métropole,
 - réflexion autour d'**une signalétique plus pérenne et d'ampleur plus importante** que celle existante pour améliorer l'orientation du public (création de 15 panneaux sur des supports recyclés, 4 tables de programmation, chacun prévu pour être utilisé lors des prochaines éditions et réalisation graphique de panneaux totem disposés sur les lieux principaux de la manifestation),
 - **promotion renforcée** avec le déploiement de supports de communication supplémentaires : tryptique, colonnes Morris du centre-ville et panneaux animés du réseau Amétis qui viennent s'ajouter aux panneaux Ville et Decaux.



B/ Sites internet



maam.fr : Le site en ligne est une interface capitale dans le lien qui nous lie à nos usagers, valorise nos outils et services. Le volet ressources est régulièrement mis à jour (ex. associations, guides thématiques de la Maam).

En 2025, la Maam a fait le choix de revoir le design et la charte graphique de son site et de s'orienter vers un **outil d'analyse de fréquentation plus éthique**. Les données statistiques obtenues ne concernent donc que le **second semestre** de l'année 2025 : **7 702 visites pour 4 983**

visiteurs / 31 683 pages visitées.

Le site de la Maam a également intégré **quelques nouveautés** pour mieux valoriser et outiller les associations d'Amiens Métropole et ses habitants :

- *Un nouvel espace de bénévolat* est présent sur le site de la Maam : un véritable moteur de recherche accessible au public en quête d'engagement, qui permet de trouver facilement des missions bénévoles locales. Cet espace est directement relié à *jeveuxaider.gov.fr*
Les annonces de *jeveuxaider* disponibles à Amiens sont visibles sur le site de la Maam et les annonces publiées sur notre site sont aussi visibles sur Jeveuxaider, donnant encore plus de visibilité aux besoins en bénévoles de notre territoire.
- *Des fonctionnalités pour les associations adhérentes* de la Maam enrichies :
 - Mise à jour facilitée des informations de son association sur l'annuaire en ligne
 - Publication des annonces (offre de bénévolat, offre d'emploi ou service de prêt/location)
 - Publication des événements sur la page dédiée (et visibles directement depuis la fiche de l'association dans l'annuaire)

salondesassociations-agera.com : En 2025, une trentaine de créations graphiques sont réalisées pour harmoniser le site à l'illustration choisie pour Agora. Au regard d'une fréquence de plus en plus grande sur le site en amont du salon, **la Maam fait évoluer l'arborescence du site, afin que le public puisse préparer au mieux sa visite**. Aussi, plusieurs pages sont ajoutées pour donner une visibilité sur l'ensemble de la programmation de la journée, y compris les pratiques et initiations sportives.

Au total, le site comptabilise :

- **36 000 pages vues** (contre 25 000 en 2024, soit **une augmentation de 44%**). Le nombre de visiteurs est similaire à 2024 et tourne autour des 8 000 par an ; c'est en revanche le nombre de pages consultées qui explose. Comme tous les ans, les visites se concentrent à l'approche de la date d'Agora avec **22 000 pages visitées sur le mois de septembre** (10 000 de plus que l'an dernier).
- Plus de **4 000 visites pour la page "Programme"** qui se hisse en tête des pages les plus consultées, juste derrière la page d'accueil (près de 8 000 visites).
- **1 000 téléchargements du plan et 1 000 téléchargements de la liste des associations** présentes.



C/ Réseaux sociaux

En 2025, la Maam est toujours présente sur trois réseaux sociaux avec un rythme soutenu (plusieurs publications par semaine) sur **Facebook, Instagram et LinkedIn**.

Nos trois comptes sont toujours consultés et des chiffres constants avec :

- **200 à 300 abonnés supplémentaires**, à l'image de l'an dernier (environ 3700 d'abonnés en 2025 pour Facebook)
- plus de 1 000 pour Instagram et près de 2 000 pour LinkedIn
- près de 10 000 visites sur la page Facebook ; 2 000 sur Instagram et près de 1 000 sur LinkedIn



La page Facebook reste à ce jour **le compte le plus suivi** et est toujours très bien référencée sur les moteurs de recherche. Même si on constate globalement une perte de vitesse depuis deux ans sur le réseau, en termes de couverture, les chiffres restent plutôt stables et similaires d'une année à l'autre. La Maam continue donc d'attirer des internautes, de par sa riche activité annuelle.

D/ Presse et médias

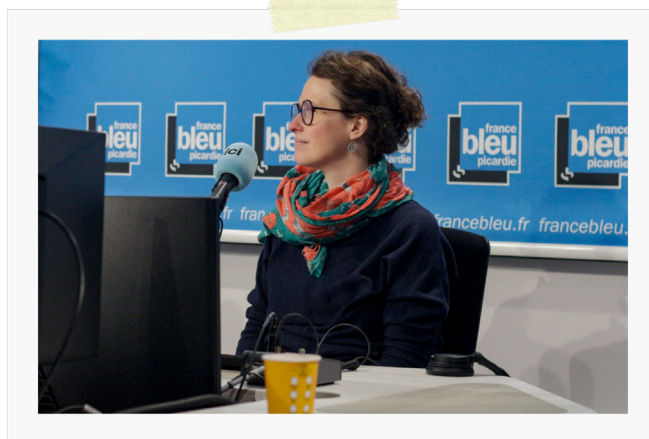
En 2025, la Maam est présente sur de nombreux médias : presse écrite, web et radio. L'évolution d'Agora et le partenariat avec la Direction de la Communication d'Amiens Métropole ont nécessité l'organisation de deux conférences de presse, une première dans notre habituel plan de communication. Début mai, une première conférence a eu lieu, en présence des élus, pour communiquer sur l'évolution de la formule, l'intégration de "*Faites du sport*", et pour dévoiler l'affiche 2025 au public. Début septembre, une deuxième conférence a permis de présenter l'ambition et le programme de l'édition.

Radio, des partenariats renouvelés...

ICI Picardie (anciennement France Bleu) a sollicité régulièrement la Maam pour des contacts d'associations et pour intervenir à l'antenne. Entre février et avril, Candice Bertoux et Florent Velain ont fait partie ponctuellement des chroniqueurs de la Tribune Loisirs, émission hebdomadaire sur des coups de cœur culturels. L'occasion, par exemple, pour Florent, de promouvoir la sortie de la grande enquête auprès des associations (OLVA) début avril.

Les interventions réalisées dans le cadre des matinales :

- Fanny Hanicotte sur l'engagement bénévole dans les associations, suite au dernier baromètre de France Bénévolat - mai 2025 (cette interview a fait l'objet d'un article écrit sur leur site internet, relayé sur leurs réseaux sociaux)
- Céline Bray sur la nouvelle formule d'Agora et la promotion des pratiques et initiations sportives - septembre 2025



Radio Campus Amiens était présent avec l'habituel studio en direct sur Agora. Toute la journée, les associations exposantes, dont la Maam, ont été invitées à parler de leur objet, leurs activités, etc. En amont de la manifestation, des associations ont été invitées dans l'émission "*Info Club Sandwich*", dont Céline Bray, pour présenter la nouvelle formule du salon.



En dehors d'Agora et dans un contexte de restrictions budgétaires, RadioCampus a impulsé l'émission "*Ça ne tient plus!*", diffusée le 10 décembre 2025. En partenariat avec le Mouvement associatif Hauts-de-France et la Maam, l'émission visait à rendre visibles les impacts concrets du projet de loi de finances 2026 sur les acteurs locaux — associations, collectifs, salarié-es et bénévoles — dont le rôle est pourtant essentiel au lien social et à la démocratie. Evelyne Journaux, administratrice et secrétaire de la Maam, y était présente pour témoigner aux côtés des partenaires associatifs et syndicaux.

ChérieFM a également sollicité la Maam pour Agora. Un rendez-vous régulier depuis maintenant 4 ans, pour une interview promotion du salon des associations avec plusieurs diffusions prévues la veille et l'avant-veille de la manifestation.

Presse écrite

Les actualités de la Maam sont relayées chaque mois aux médias et sur des sites d'informations en ligne avec des chiffres qui se maintiennent en 2025 par rapport à l'an dernier. On enregistre plus d'une centaine de numéros dans laquelle la Maam est nommée :

- **Le Courrier Picard** a relayé les actualités et événements sur **une centaine d'articles et brèves** avec, cette année encore, une très belle couverture pour Agora. Dès le 20 février, un article fait la promotion de notre appel à illustration pour témoigner de l'engouement grandissant des candidats depuis quatre ans. En mai, Agora apparaît à nouveau pour évoquer son évolution et l'intégration de "*Faites du sport*", avec un focus sur l'illustratrice amiénoise sélectionnée pour l'affiche. Fin août, une journaliste est venue dans nos locaux pour assister à une formation de préparation des associations. Enfin, plusieurs articles en amont et aval d'Agora, ont vu le jour. La Maam est également mise en avant dans son accompagnement au bénévolat, dans le cadre de la journée citoyenne, ou encore face à l'inquiétude suscitée par l'arrêt du parc de matériel scénique et d'exposition (PMSE) de la Région.
- **Le JDA**, partenaire essentiel dans notre lien avec l'habitant, continue de mentionner régulièrement nos rencontres et formations ; et a proposé en 2025 des brèves sur l'appel à illustration, l'inscription Agora ou encore nos appels à lots et à bénévoles. Des articles ont également été rédigés sur la promotion de la grande enquête (OLVA) avec insertion d'un QR code pour permettre aux associations d'accéder au questionnaire, ou encore sur l'évolution de la formule Agora. Comme les années précédentes, le journal a affiché Agora en quatrième de couverture du premier numéro de septembre avec un long article sur les nouveautés de la manifestation.
- **Les Gazettes** relaient les actualités tous les mois dans un article sur leurs réseaux sociaux et couvrent les événements de la Maam de manière régulière. Ainsi, la rédaction a proposé dans l'année un article sur l'enquête bénévolat parue en début d'année, un sur l'édition du Carrefour des Experts et Mécènes ou encore sur la grande enquête (OLVA). L'équipe est également venue dans les locaux à l'occasion d'un reportage vidéo pour une interview de Fanny Hanicotte sur l'engagement bénévole dans les associations.
- À l'occasion du Carrefour des Experts et Mécènes, **la Gazette Picardie** est venue à la rencontre de la Maam pour promouvoir ce "rendez-vous clé des associations" dans un article, disponible dans le magazine papier mais également en ligne sur le site national. Intéressée par le travail de fond mené par la Maam sur la transition écologique et solidaire, la rédaction est venue sur place pour assister à l'une des conférences thématiques proposées. Un autre article a ainsi vu le jour sur la démarche TESTA (Transition Écologique et Solidaire et travail dans les Associations).



IX – RÉSEAUX ET PARTENARIATS

A/ Animation du réseau Guid'Asso en département



Depuis 2021, la Maam co-anime le réseau départemental d'accompagnement Guid'Asso et contribue à sa structuration à l'échelle du département de la Somme.

L'année 2025 s'est inscrite dans un contexte de transition institutionnelle, marqué par le départ du DDVA et la mise en place d'une nouvelle coordination avec la SDJES de la Somme. Cette évolution, conjuguée à un turn-over au sein de plusieurs structures membres, a orienté une partie de l'animation vers **un travail de stabilisation et de consolidation du réseau**. Entre mars et mai, des rencontres individuelles ont été organisées avec l'ensemble des Guid'Asso Accompagnement généraliste sur leurs territoires, permettant de réaliser des bilans partagés, d'identifier les besoins et d'ajuster l'animation aux réalités locales.

Les temps collectifs départementaux ont structuré la vie du réseau :

- 3 réunions départementales et 2 comités stratégiques, abordant les enjeux de financement (FDVA), les outils de veille sur la santé financière des associations et l'intégration dans le dispositif Écoles d'avenir ;
- 1 formation d'entrée au réseau organisée en juin.

La Maam a assuré une participation active aux instances régionales et nationales, et a accueilli le séminaire régional Guid'Asso 2025 à Amiens. L'articulation avec la dynamique Numéris'asso s'est poursuivie à travers quatre cycles de formations et plusieurs séminaires régionaux dédiés à la transition numérique.

L'implication dans l'axe Jeunesse du Schéma départemental des services aux familles (SDSF) s'est concrétisée avec le déploiement de l'appel à projets « Fais bouger tes idées ! » — 11 dossiers accompagnés sur l'année.

En tant que Guid'Asso Accompagnement, la Maam a également participé aux temps d'interconnaissance et de coopération du territoire :

- Journée régionale du 1er juillet 1901, organisée à Lille par le Mouvement associatif Hauts-de-France,
- Journées d'interconnaissance entre acteurs de l'ESS dans les Hauts-de-France,
- Journées de partages avec le réseau des acteurs de l'accompagnement ESS de la Somme, qui réunit KatalyZe (incubation et PTCE), l'IRIAE (DLA de la Somme), BGE Picardie (Acc'ESS), France Active et la Maam (CREAP et Guid'Asso Accompagnement), la CRESS Hauts-de-France et l'APES.

B/ Numéris'Asso



Numéris'asso est un projet européen coordonné par le Mouvement associatif Hauts-de-France et animé par la Maam pour le département de la Somme. Numéris'asso avait pour objectif d'accompagner les Guid'Asso à la transition numérique et renforcer leur connaissances, compétences et outillages sur ce sujet.

Après 4 années de réalisation, le projet a pris fin au 31 décembre 2025.

Les actions réalisées en 2025 :

- 4 cycles de formations Guid'Asso de la Somme : sensibilisation à l'intelligence artificielle, communication associative, gestion de projet numérique et hygiène numérique.
- Trois séminaires régionaux : un séminaire de co-construction en avril à Amiens autour d'une mallette d'accompagnement numérique (4 participants de la Somme), un séminaire régional en octobre dédié au site Guid'Asso Hauts-de-France, et un séminaire de clôture du projet Numéris'asso en décembre à Arras (6 participants de la Somme).
- Équipements : 4 structures de la Somme ont été équipées en matériel numérique (ordinateurs portables et/ou systèmes de visioconférence) : Le Sesiss, le Cdos, L'Ancrage et le centre social de Ham.
- Outils ressources : production d'une mallette d'accompagnement numérique, une quarantaine de fiches pratiques sur les outils numériques, ainsi qu'un espace numérique partagé intégré au site Guid'Asso Hauts-de-France rénové (mise en ligne en 2026).

C/ Représentation et mise en réseau

La Maam s'inscrit dans de nombreux réseaux professionnels locaux et nationaux qui lui permettent d'enrichir son expérience, de confronter ses pratiques et d'être à l'écoute de celles des autres. Parmi ces réseaux :

Réseau des acteurs de l'accompagnement ESS de la Somme

Dans un enjeu d'articuler les actions et les dispositifs d'accompagnement au local, la Maam participe à la dynamique collective initiée par les acteurs de l'accompagnement ESS Somme. Partenaires de la dynamique : KatalyZe Amiens pour l'incubateur, IRIAE pour le DLA de la Somme, BGE Picardie pour Acc'ESS, France active pour ses dispositifs de soutien, Maam pour le CREAP et Guid'Asso accompagnement. En 2025, l'APES et la CRESS Hauts de France ont rejoint le collectif.



Réseau Guid'Asso

Ce réseau local, co-financé par le SDJES (Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports), la DRAJES (Délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et aux sports) et la Région Hauts-de-France, permet de partager et d'échanger autour des problématiques locales de l'accompagnement à la vie associative. Des outils de travail sont mis en place, des réflexions sont menées dans un esprit de co-construction en partenariat avec Le Mouvement associatif Hauts-de-France.

guidasso-hdf.org



Comité d'experts Fonds pour le développement de la Vie associative (FDVA)

La Direction de la Maam participe aux instances du FDVA, en tant qu'expert associatif au niveau départemental et régional, avec la co-instruction en 2025 de 262 dossiers avec le SDJES de la Somme. Soit 4 participations aux instances avec un travail d'instruction de dossiers sur 3 jours pour les deux échelons.



L'Observatoire régional de la vie associative (ORVA)

L'ORVA a pour mission d'apporter des connaissances sur le tissu associatif pour mieux appréhender le secteur et permettre aux acteurs de développer des actions. Soit l'objectivation des réalités associatives pour aider à une prise de décision concertée. En 2025, l'ORVA s'est mobilisée sur l'enquête nationale sur la santé des associations (deux sessions), avec le portage de construction et analyse des résultats avec une déclinaison par région et une présentation des données en Hauts de France. La direction de la Maam porte la co-présidence depuis 2021.

www.orva.fr



Le Réseau National des Maisons d'Associations (RNMA)

La Maam est membre du RNMA, qui regroupe environ 80 Maisons des associations de France. Ce réseau national permet de partager les expériences communes de chacun de ses membres et de les accompagner dans leur quotidien, d'avoir des interlocuteurs qui parlent le même langage et travaillent sur les mêmes thèmes. C'est aussi un centre de ressources.

En parallèle d'une participation active aux temps forts du réseau, le partenariat avec le RNMA s'est renforcé avec le co-portage du déploiement de la plateforme EVA.

www.rnma.fr



Centre de ressources du développement durable (Cerdd)

Le Cerdd a pour objet d'outiller et d'accompagner les acteurs de la région Hauts-de-France vers de nouveaux modèles de société et les incite à contribuer aux transitions économiques, sociale et écologique dans les territoires.

Depuis fin 2018, deux salariées de l'équipe sont ambassadrices Développement Durable animé par le Cerdd.

www.cerdd.org



Le Mouvement associatif Hauts-de-France

La Maam est membre du Mouvement associatif Hauts de France, porte voix des associations en région. Composé de réseaux sectoriels et réseaux territoriaux, il rassemble, fait connaître et valorise les acteurs de la vie associative. Il contribue également à la construction et l'animation d'outils en faveur du développement de la vie associative (animation Guid'Asso, CREAP, plateforme formation des bénévoles en Hauts en France)

lma-hdf.org

D/ Les partenaires de la Maam



Cofinancé par l'Union européenne



RAPPORT FINANCIER

pour l'exercice allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025

Le compte de résultat de l'exercice 2025 fait état de produits d'exploitation s'élevant à 694 495 €, en hausse de 31,48 % par rapport à 2024 (528 222 €). Cette progression significative s'explique notamment par l'accord d'une subvention du Conseil départemental de la Somme pour le projet *Promouvoir l'engagement* (33 682 €), l'octroi d'une subvention de la DJEPVA pour le projet EVA (56 600 €), la réponse en consortium, en tant que chef de file, pour deux projets autour de l'engagement et de la jeunesse (État et Région pour une hauteur de 40 000 €), ainsi que par l'augmentation de la subvention d'Amiens Métropole pour l'opération *Agora* intégrant la nouvelle édition *Faites du sport*.

Les charges d'exploitation atteignent 680 394 € contre 534 272 € en 2024, soit une hausse de 27,35 %. Cette évolution se justifie principalement par l'augmentation des charges de personnel de 13,39 %, liée à l'embauche d'une salariée en CDD à compter de mai 2025 pour le déploiement de la plateforme EVA.

Au 31 décembre 2025, les disponibilités s'élèvent à 307 742 € contre 263 105 € l'année précédente, soit une progression de 16,97 %, garantissant une trésorerie et une autonomie de gestion solides. Les fonds propres s'élèvent à 167 746 €, en hausse par rapport à 2024, ce qui permet à l'association de poursuivre sereinement le financement de son cycle d'exploitation.

Le résultat de l'exercice 2025 est positif à hauteur de 18 102 €, contre 5 560 € en 2024. Ce résultat intègre un résultat d'exploitation positif de 14 101 €, en nette amélioration par rapport à 2024 (-6 050 €). Le conseil d'administration propose que ce résultat soit affecté en fonds propres sans droit de reprise.

Nous rappelons que les écritures comptables et les rapprochements bancaires sont réalisés en interne et que les comptes sont certifiés par Monsieur Colas, commissaire aux comptes.

MAISON DES ASSOCIATIONS D'AMIENS METROPOLE

BILAN FINANCIER AU 31 DECEMBRE 2025

ACTIF	Exercice N		Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net
ACTIF IMMOBILISE			
Immobilisations incorporelles procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	2 768	2 768	0
Immobilisations corporelles Matériel de bureau et informatique Mobillier	41 498 7 166	35 084 5 266	6 284 2 818
Immobilisations financières Dépôts et cautionnements	0	0	0
TOTAL (I)	51 432	43 118	9 102
ACTIF CIRCULANT			
Stocks et en-cours			
Créances Créances clients usagers et comptes rattachés Autres créances Charges constatées d'avance	10 177 63 088 6 070	10 177 63 088 6 070	12 394 65 423 8 480
Valeurs mobilières de placement Disponibilités	307 742	307 742	263 105
TOTAL (II)	387 077	0	349 402
Frais d'émission des emprunts (III) Primes de remboursement des emprunts (IV) Ecart de conversion actif (V)			
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	438 509	43 118	358 505

PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
	FONDS PROPRES	
Fonds propres sans droit de reprise	134 270	128 711
Fonds propres avec droit de reprise	15 000	15 000
Excédent ou déficit de l'exercice	18 102	5 560
Subventions d'investissement	373	1 334
TOTAL (I)	167 746	150 604
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds dédiés	0	25 000
TOTAL (II)	0	25 000
PROVISIONS		
Provisions pour risques	0	0
Provisions pour charges	89 182	78 400
TOTAL (III)	89 182	78 400
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	41 503	16 565
Dettes fiscales et sociales	96 841	78 972
Autres dettes	94	114
Produits constatés d'avance	25	8 850
TOTAL (IV)	138 463	104 501
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	395 391	358 505

MAISON DES ASSOCIATIONS D'AMIENS METROPOLE

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DECEMBRE 2025

COMPTE DE RESULTAT	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	9 825	9 675
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	0	0
Ventes de prestations de services	39 618	34 270
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	619 782	462 773
Ressources liées à la générosité du public	0	0
Dons manuels	0	0
Mécénats	0	0
Legs, donations et assurances-vie	0	0
Contributions financières	0	300
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	0	11 114
Utilisations des fonds dédiés	25 000	9 500
Autres produits de gestion courante	270	590
TOTAL I	694 495	528 222
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de matières et fournitures	52 748	9 287
Autres achats et charges externes	181 690	120 010
Impôts, taxes et versements assimilés	8 347	5 556
Salaires et traitements	305 629	267 748
Charges sociales	115 472	103 631
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	4 516	6 234
Dotations aux provisions pour risques et charges	10 782	10 544
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	668	0
Reports en fonds dédiés	0	10 000
Autres charges	542	1 262
TOTAL II	680 394	534 272
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	14 101	-6 050
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	4 695	6 168
TOTAL III	4 695	6 168
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	0	0
Intérêts et charges assimilées	0	0
TOTAL IV	0	0
2 - RESULTAT FINANCIER (III-IV)	4 695	6 168
3 - RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	18 796	118
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	0	6 338
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	0	0
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	0	6 338
Impôts sur les bénéfices (VII)	694	896
Total des produits (I+III+V)	699 190	540 728
Total des charges (II+IV+VI+VII)	681 088	535 168
6 - RESULTAT EXCEDENT OU DEFICIT	18 102	5 560

RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATION

La vie associative est un pilier de notre territoire. En tant que structure ressource, la Maam est un acteur engagé, au service des associations, des bénévoles et des habitants. En 2025, dans un contexte traversé par de plus en plus d'incertitudes, nous avons fait le choix du collectif et de la coopération. Trois faits marquants illustrent cette conviction.

Le premier est celui d'Agora, qui a intégré cette année la Fête du sport. L'enjeu pour la Maam était réel : préserver la philosophie de cet événement organisé pour et par les associations, tout en intégrant l'esprit de promotion de la pratique sportive voulu par nos partenaires. Ce fut une réussite collective, rendue possible grâce à un partenariat étroit avec les services de la Ville d'Amiens et d'Amiens Métropole. Je tiens à remercier tout particulièrement les directions concernées pour leur confiance dans la capacité de la Maam à porter et coordonner une opération d'une telle envergure. Cette reconnaissance de notre professionnalisme est précieuse. L'opération se renouvelle en 2026, dans une dynamique partagée et au service des associations.

Le deuxième fait marquant est le déploiement national de la plateforme EVA — E-learning Vie Associative, portée par la Maam depuis 2013. Cette étape décisive s'est faite en co-portage avec le RNMA, réseau national des maisons des associations, et avec le soutien de la DJEPVA, direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative. C'est une fierté pour notre territoire : une innovation née ici, portée par notre équipe en partenariat avec les acteurs de l'accompagnement en région, et désormais reconnue au niveau national comme un outil structurant pour la montée en compétences des bénévoles. Ce déploiement illustre également notre stratégie : ancrer notre expertise localement, la faire reconnaître, puis la porter là où elle peut bénéficier au plus grand nombre.

Le troisième fait marquant est la relance de l'observatoire de la vie associative Amiens Métropole. Je remercie chaleureusement les administrateurs, partenaires publics, réseaux d'accompagnement qui se sont impliqués durant deux ans dans ce chantier.

Les données recueillies s'avèrent riches d'enseignements sur la dynamique associative de notre territoire. Mais cet observatoire n'est pas seulement un outil de connaissance : c'est un outil politique. Disposer de données actualisées nous permet de peser dans les échanges avec les décideurs, de rendre visible ce que vivent les associations, de porter une voix avec plus de légitimité, et de construire de nouvelles réponses pour accompagner au mieux ces dynamiques.

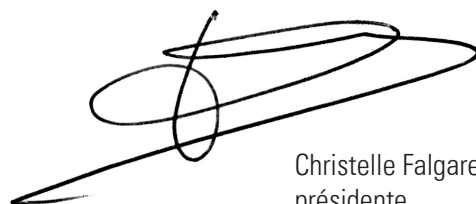
Ces trois exemples montrent que la Maam est une structure en mutation permanente, dont les projets gagnent en complexité et en ambition. Cette évolution demande du temps, de nouvelles manières de construire en consortium, en co-portage, en réseau. Une évolution rendue possible par la stabilité de nos financements structurants — Amiens Métropole, État et Région — qui traduisent une reconnaissance de ce que nous sommes et de la valeur de nos actions. Elle demande une expertise affirmée et une exigence de qualité que l'équipe salariée porte au quotidien.

Pour 2026, notre enjeu est de consolider les actions engagées, de renforcer nos partenariats territoriaux et nationaux, et de travailler au plus près des associations locales, dans une logique de proximité et d'écoute. Nous sommes également attentifs aux nouveaux enjeux qui traversent la vie associative : l'emploi associatif, fragilisé par le contexte budgétaire, les transitions numériques, écologiques et l'émergence de nouvelles pratiques qu'il nous appartient d'appréhender et de valoriser.

Cette dynamique aura pour boussole notre projet associatif 2026-2030, élaboré conjointement avec les salariés et les administrateurs, pour agir à la fois auprès des individus, des collectifs et du territoire, dans une approche ouverte et ancrée dans les réalités du terrain.

L'année 2026 est également marquée par l'arrivée d'une nouvelle équipe municipale et métropolitaine. Notre enjeu est de construire avec elle un partenariat au service des dynamiques de la vie associative de la Métropole, d'articuler nos complémentarités et de poursuivre ensemble un dialogue de qualité et de confiance, au bénéfice des associations et des habitants.

Merci à nos administrateurs et administratrices pour leur implication et leur confiance. Merci à l'équipe salariée, dont la compétence et l'investissement quotidien font la force et la crédibilité de la Maam. Merci à vous toutes et tous.

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke at the bottom.

Christelle Falgareiro,
présidente